

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT-GERMAIN

**COMMISSAIRE ENQUÊTRICE DÉSIGNÉE : SABINE CHARTIER-VALLET**

Par arrêté AH\_2025\_0088, le public est informé que Troyes Champagne Métropole a prescrit une enquête publique portant sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Germain.

L'enquête publique aura lieu du 06 novembre à 13h30 au 06 décembre 2025 à 12h00, soit une durée de 31 jours consécutifs.

Par décision du 25 septembre 2025, le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne a désigné Madame Sabine CHARTIER-VALLET en qualité de Commissaire Enquêtrice principale et Monsieur Pascal GIRAULT en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant pour l'enquête publique.

Le dossier d'enquête se compose de plusieurs pièces qui seront consultables dans les mêmes conditions sur différents supports :

- Le rapport de présentation,
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP),
- Le règlement écrit,
- Les planches graphiques,
- Les pièces en annexes,
- L'arrêté portant ouverture et définissant les modalités de l'enquête publique.

### Horaires d'ouverture du lieu de consultation et permanences de la Commissaire Enquêtrice :

Le dossier de l'enquête sera consultable sur support papier avec registre accessible au public aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur le lieu de permanence de la Commissaire Enquêtrice tout au long de l'enquête et en ligne sur le site internet de Troyes Champagne Métropole avec un registre dématérialisé.

Horaires d'ouverture de la mairie de Saint-Germain	Permanences de la Commissaire Enquêtrice, Madame Sabine CHARTIER-VALLET
<p>Le Lundi et Jeudi de 07h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00</p> <p>Le Mardi, Mercredi et Vendredi de 07h30 à 12h00</p> <p>Le Samedi de 10h00 à 12h00</p>	<p>Le jeudi 06 novembre de 13h30 à 16h30</p> <p>Le vendredi 21 novembre de 09h00 à 12h00</p> <p>Le samedi 06 décembre de 09h00 à 12h00</p>

Des observations et propositions pourront être déposées sur des registres (papier ou en ligne) qui accompagnent les dossiers pendant toute la durée de l'enquête.

Elles peuvent aussi être adressées :

- Par courrier : Troyes Champagne Métropole - À l'attention de Madame la Commissaire Enquêtrice, chargée de l'enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme, 1 place Robert Galley, 10 000 Troyes.
- Par courrier électronique : [plui@troies-cm.fr](mailto:plui@troies-cm.fr) avec comme objet "Enquête publique - À l'attention de Madame la Commissaire Enquêtrice".
- Sur XENQUETES : accessible depuis le site internet de Troyes Champagne Métropole et de la commune de Saint-Germain.

Pour les consultations du dossier, elles sont possibles aux heures d'ouverture habituelles de la mairie de Saint-Germain. Le public est informé que toute observation sera consultable par tous. À l'expiration du délai d'enquête publique, le registre sera clos et signé par la Commissaire Enquêtrice. Elle disposera d'un mois pour transmettre son rapport unique et ses conclusions motivées au Président de Troyes Champagne Métropole.

À l'issue de l'enquête publique, le rapport établi, ainsi que les conclusions motivées de la Commissaire Enquêtrice, seront tenus à la disposition du public au siège de la Communauté d'Agglomération Troyes Champagne Métropole, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Germain, éventuellement modifié pour tenir compte des avis reçus, des observations formulées et du rapport de la Commissaire Enquêtrice, sera, par la suite, soumis au vote du Conseil communautaire de Troyes Champagne Métropole.